

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS

LIGUE FOL 70

Année scolaire
2024-2025
Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans
CHAMPLITTE



L'accueil de loisirs éducatifs de Champlitte a été confié par la Commune de Champlitte à la Ligue de l'Enseignement - FOL70.

L'équipe pédagogique est composée d'animateurs diplômés et d'un directeur qualifié LAURENCOT Antoine.

Cette équipe peut être complétée par des intervenants ponctuels en fonction des projets d'animation.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

HORS VACANCES SCOLAIRES

MATIN

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

L'accueil est organisé de 7h00 à 8h45.

L'arrivée des enfants à l'accueil de loisirs éducatifs peut être échelonnée.

Les activités proposées sont adaptées : lecture, dessins, jeux de société, etc.

MIDI AVEC REPAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école à 11h45 et reconduits par l'équipe pédagogique à 13h30.

Les repas sont livrés par les cuisines API en liaison froide.

SOIR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

L'accueil est organisé le soir après l'école, de 16h30 à 18h30.

Des activités éducatives ainsi que des ateliers à thème sont proposés en fonction du rythme, des besoins et des demandes des enfants.

Les départs échelonnés sont autorisés.

ACCUEIL DU MERCREDI

L'accueil de loisirs éducatifs est ouvert de 7h00 à 18h30.

Les inscriptions à la demi-journée sont possibles avec ou sans repas

Les repas sont livrés par les cuisines API en liaison froide.

VACANCES SCOLAIRES



	CHAMPLITTE
Automne	Du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2024
Hiver	Du lundi 24 février au vendredi 07 mars 2025
Printemps	Du Mardi 22 avril au vendredi 02 mai 2025
Eté	Du lundi 07 juillet au vendredi 1er août et du lundi 25 au vendredi 29 août 2025

Concernant les temps de vacances scolaires, vous pouvez bénéficier d'aides. Veuillez-vous rapprocher du directeur pour tout complément d'information.

DÉCLARATION

L'ensemble de ces services est déclaré au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Un projet pédagogique découlant du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement - FOL70 est rédigé par l'équipe éducative.

TARIFS

La tarification est modulée selon les ressources des familles en trois tranches, en fonction du quotient familial (QF).

A cet effet, votre n° allocataire CAF, MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être fourni dans le dossier d'inscription.

T1

QF < à 1000

T2

1001 < QF < 1200

T3

QF < 1201

PÉRIODE SCOLAIRE	Heure d'accueil (matin et soir)	1,50 €	1,60 €	1,72 €
	Temps méridien (Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h30)	2,88 €* 2,88 €	6,50 €	6,75 €
	Journée AVEC REPAS	13,50 €	14,50 €	15,00 €
MERCREDI ET VACANCES	Journée sans repas	9,50 €	10,50 €	11,00 €
	1/2 Journée AVEC REPAS	9,50 €	10,00 €	10,50 €
	1/2 Journée sans repas	5,50 €	6,00 €	6,50 €

*Dispositif cantine solidaire subventionné par l'Etat pour une durée limitée.

PORTAIL FAMILLES



<https://fol70.portail-defi.net/>

Dans un souci permanent de dématérialisation de documents et de confort des familles dont les enfants fréquentent les structures d'accueil de loisirs éducatifs gérées par la Ligue FOL 70, nous vous informons de la mise en place du portail familles sur l'accueil de Champlitte. Son utilisation est obligatoire pour tous.

Cet outil permet notamment :

- L'inscription et la désinscription de votre enfant aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires ;
- L'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- La transmission des pièces administratives obligatoires et la modification du dossier famille ;
- Le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation

A réception de la facture par mail (également disponible sur le portail familles), les familles ont un temps défini pour vérifier leur facture établie par le responsable de l'accueil de loisirs éducatifs. Elles sont par la suite prélevées automatiquement aux dates indiquées dans l'échéancier des prélèvements, mis en ligne sur le portail familles en début d'année scolaire. Chaque famille signera un mandat de prélèvement SEPA.



NOS COORDONNEES

Directeur : LAURENCOT Antoine

6 Allée du Sainfoin
70600 CHAMPLITTE



03.84.65.56.64



peri.chani@orange.fr



Accueil de loisirs éducatifs
Champlitte

Service de loisirs éducatifs de la Ligue de l'Enseignement - FOL 70

7 rue de la Corne Jacquot Bournot
70000 NOIDANS LES VESOUL



03.84.75.95.85



Ligue de l'enseignement FOL 70



www.fol70.org



[ligue_fol_70](https://www.instagram.com/ligue_fol_70)

